

Compte rendu du Conseil d'Administration de l'ADELFF Paris, 8 Novembre 2011

Présents : Alain Levêque, Roger Salamon, Louis-Rachid Salmi, Annie Sasco, Nadia Ségala

Excusés : Geneviève Chêne, Anne Gallay, Marcel Goldberg, Claire Julian-Reynier, Thierry Lang, Corinne Le Goaster, Jean Testa

Le Conseil d'Administration fait suite à l'Assemblée Générale et se tient à Paris en comité très restreint. La séance est ouverte à 20h30.

➤ **Elections des membres du bureau**

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission de Corinne Le Goaster au poste de Secrétaire général.

Le Conseil se propose de solliciter Claire Julian-Reynier pour remplacer Corinne Le Goaster jusqu'à la fin de son mandat en 2012.

➤ **Bulletin de l'ADELFF :**

Le Conseil propose à Annie Sasco de remplacer Josiane Warszawski au Comité éditorial du bulletin, poste qu'elle accepte volontiers.

➤ **Colloques 2013 :**

Le Conseil entérine les propositions suivantes pour :

- Le colloque conjoint « Epidémiologie et prévention » ADELFF-SFSP (il s'agit du colloque généraliste de la SFSP), 2013 : Président du Comité d'organisation : Roger Salamon ; Co-présidents du Comité scientifique : François Bourdillon et Patrick Peretti-Vatel
- Le colloque généraliste de 2014 : un appel à candidature sera lancé lors du congrès de Bruxelles avec une proposition à Pierre-Marie Preux pour une organisation à Limoges.
- Un colloque à Oran en 2013 sur les maladies chroniques, sur la proposition de Farouk Mesli.

➤ **Questions diverses :**

Louis-Rachid Salmi soumet à l'ADELFF une proposition de participation à un projet de développement d'un logiciel pour l'appréciation objectivée de la qualité d'une communication orale ([annexe 1](#)).

La phase finale de développement de ce logiciel nécessite deux mois de travail pour le stagiaire informaticien. Louis-Rachid Salmi demande donc à l'ADELFF :

- Une participation financière de l'ADELFF pour la rémunération du stagiaire pour un mois, soit 2000 €
- L'autorisation de contacter les organisateurs des deux prochains congrès (thématique et généraliste) pour leur proposer de tester l'outil.
- L'autorisation d'utiliser le nom et le logo de l'ADELFF.

La demande est acceptée dans son intégralité par les membres du Conseil présents.

Roger Salamon suggère de soumettre cette proposition également à EPITER, qui co-organise les congrès avec l'ADELFF.

Alain Levêque ajoute que cet outil pourrait être imposé dans les congrès de l'ADELFF comme outil de contrôle qualité.